

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 6 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Affiché le
ID : 065-216500314-20221206-109_2022-DE

L'an deux mille vingt et deux, le 6 du mois de décembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 1^{er} décembre 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Raphaël BENOIT, Kate MARIE, Jean-Laurent PEREZ, Jean Philippe DELARUE.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **21 novembre 2022** est approuvé à l'unanimité.

FETE DE LA LECTURE ET DU LIVRE JEUNESSE

(109-2022)

Madame la première adjointe rappelle le projet de fête de la lecture et du livre jeunesse envisagé les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2023 et présenté le 30 mai 2022 en conseil. Cette manifestation en lien avec la circonscription du 1^{er} degré de Lannemezan s'adresse aux élèves des écoles primaires et de 6^{ème} du collège. Par demi-journée, ils viendront à Arreau pour rencontrer les auteurs étudiés et participer à des ateliers écriture, lecture, arts plastiques... sur le thème du rire et de l'humour. Le vendredi en fin d'après-midi, une table ronde avec les auteurs, en direction des professionnels sera organisée par la médiathèque départementale et le samedi 1^{er} avril une journée de dédicaces et d'animations aura lieu salle du terminus pour le grand public.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Centre National du Livre qui nous a accordé une subvention de 3 761.92 € pour un budget présenté de 5 375 € concernant des achats de livres en lien avec le thème et l'accueil des auteurs pour cette période.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De valider ce projet dont le budget prévu pour l'achat de livres et l'accueil des auteurs s'élève à 5 375 €.
- D'autoriser Mr le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau